

Image not found or type unknown



Regroupement familiale sur place

Par **mionica**, le **09/01/2008** à **11:08**

bonjour,rrnrnJ'aurais voulu savoir s'il était possible d'effectuer le regroupement familiale sur place.rnEt qu'elles étaient les démarches pour une personne de nationalité française qui s'est mariée avec un sans papier mais rentrer en france avec un visa mais expiré depuis 2 ans.rnQue faire pour faire la première demande de titre de séjour?rnmerci d'avance